

## CONDITIONS D'ACCEPTATION

# Solvants en petit emballage

Code Eural	070104*
Code déchet	015009

### DESCRIPTION

Solvants en petits conditionnements (<= 5 litres), entièrement liquides.

### CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES

#### Paramètres :

- pH >4
- chlore < 2 %
- PCB : < 50 ppm
- Valeur calorifique : > 15 000 kJ/kg
- Point d'éclair > -10 °C
- Sédiment : < 2 %
- Eau < 5 %
- Br, F, I < 1000 ppm

#### Conditions générales :

- Pas de métaux lourds.
- Pas de substances dégageant des odeurs nauséabondes (telles qu'amines, amides, acide butyrique, mercaptans et styrène).
- Pas de produits explosifs (tels que perchlorates et peroxydes).
- Pas de produits lacrymogènes.
- Pas de produits radioactifs ou produits émettant des radiations ionisantes.
- Pas de déchets qui, par réaction entre eux ou en cas d'incinération, peuvent former des mélanges explosifs ou des vapeurs toxiques ou provoquer des polymérisations.
- Pas de pesticides ni de déchets toxiques
- Pas de produits contaminés avec des germes pathogènes.
- Pas de produits comburants.
- Pas d'isocyanates
- Pas de solvants qui réagissent avec d'autres solvants
- Pas de silicones non-polymérisés

#### Conditions d'emballage :

- Les déchets sont emballés dans des bouteilles bien fermées (emballage intérieur) de 5 litres maximum . Ces bouteilles sont à leur tour emballées dans des fûts à couvercle approuvés UN (emballage extérieur), remplis de matériaux d'absorption. Les bouteilles sont fixées avec la fermeture en haut à l'aide matériaux de remplissage appropriés, de sorte qu'elles ne puissent pas se casser dans des conditions de transport normales.